



d'entretien

### Conditions d'accès à l'aide financière

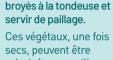
- Résider sur l'une des 25 communes de Lorient Agglomération (particuliers ou associations de gestion de jardins familiaux ou partagés). Les professionnels sont exclus du dispositif.
- Réutiliser en paillage sur site les broyats de végétaux produits avec le matériel loué et ne pas les déposer en déchèterie.
- L'aide accordée correspond à la prise en charge de 50 % du coût facturé. Cette aide est plafonnée à hauteur de 90 € par an et par demandeur (fover ou association).



## Au iardin, rien ne se perd. tout se transforme!

Les petits déchets du jardin (feuilles mortes, pelouses, branches iusqu'à 1 cm de diamètre) peuvent être directement

valorisées en paillage.







Faites-nous parvenir votre dossier de demande



#### **PAR INTERNET**

en remplissant votre formulaire en ligne sur

#### www.lorient-agglo.bzh

(rubrique Vos services / Déchets / Jardinage au naturel l



### PAR VOIE POSTALE À

Lorient Agglomération Direction de la gestion et de la valorisation des déchets

Esplanade du Péristyle CS 20001

56314 Lorient Cedex

# Renseignements



Tél. 02 90 74 74 65

Mail. animation-tri@agglo-lorient.fr



Conseils sur les techniques de jardinage sans pesticides. distribution gratuite de compost et de paillage. vente de composteurs...

des animations sont proposées tout au long de l'année par Lorient Agglomération.



# lorient-agglo.bzh

rubrique Vos services / Déchets / Jardinage au naturel



PLUS D'INFOS SUR www.lorient-agglo.bzh



PLUS D'INFOS SUR www.lorient-agglo.bzh





# (HARTE D'ENGAGEMENT

Cette fiche doit obligatoirement être remplie, datée, signée et retournée avec les pièces justificatives mentionnées ci-après.

Je soussigné-e (nom, prénom) :
Né-e le/ à Demeurant au (adresse) :
ATTESTE AVOIR RÉUTILISÉ EN PAILLAGE SUR SITE LES BROYATS DE VÉGÉTAUX PRODUITS AVEC LE MATÉRIEL LOUÉ ET NE PAS LES AVOIR DÉPOSÉS EN DÉCHÈTERIE.  Téléphone:
Mail: Estimation du volume de végétaux ( <i>avant broyage</i> ) m³
Fait le : à : Signature :

## Pièces à joindre à votre demande

- La facture détaillée de location du matériel datée de moins d'1 an (attention le ticket de caisse ne fait pas foi )
- Un RIB (le versement de l'aide se fera sur le compte bancaire ouvert au nom du bénéficiaire)
- La charte d'engagement complétée, datée et signée (ci-dessus)
- Pour les particuliers : un justificatif de domicile de moins de 3 mois
- · Pour les associations : numéro de SIRET & Kbis

# Comment utiliser lebroyat obtenu dans son jardin?

# EN PAILLAGE

Cette technique consiste à couvrir le sol autour de vos plantations avec des végétaux broyés (le broyat) pour les nourrir et/ou les protéger naturellement.

# QUELS BÉNÉFICES POUR VOTRE JARDIN?

- Apporte des éléments nutritifs et de la matière organique au sol.
- Protège le sol des écarts de température (gel et sécheressel
- Préserve l'humidité et réduit les besoins en arrosages.
- Évite la pousse des mauvaises herbes et limite l'usage de désherbants.
- Abrite et protège les insectes utiles au jardin.

**QUELS VÉGÉTAUX** 

**UTILISER?** 

Tontes de pelouse,

petits déchets

végétaux, feuilles

mortes...

Feuilles épaisses

et branches broyées

dont celles des thuyas

et des cyprès.

# COMMENT PAILLER?

- Période idéale :
- Commencer par désherber le terrain, apporter du compost, recouvrir le sol avec le broyat et arroser.
- Ne pas pailler au pied des plantes : laisser un petit espace autour des leur pourriture.

Cultures courtes :

majorité des légumes, fleurs annuelles.

**SUR QUELLES** 

**PLANTATIONS?** 

Plantes pérennes : fraises, framboises, arbustes, rosiers, vivaces. aromatiques, arbres, etc.

#### DURÉE D'UTILISATION?

Quelques semaines

> Jusqu'à 1 an



Ce procédé biologique naturel permet, sous l'action des micro-organismes, de dégrader les matières organiques. On obtient alors un produit stabilisé, riche en minéraux et en humus : le compost.

# QUELS BÉNÉFICES POUR VOTRE (OMPOST ?

Si vous faites du compost. le broyat, riche en carbone, viendra équilibrer le mélange souvent composé de matières humides et azotées (déchets de cuisine, pelouse...). Cela favorise l'aération et la diversité des apports dans le composteur pour obtenir un compost de qualité.

## **Comment limiter** la production de végétaux au jardin?

- Éviter les espèces envahissantes (Eleagnus, cyprès, thuyas, etc.)
- Privilégier des arbres et arbustes à croissance lente et à faible encombrement
- Opter pour des haies mixtes, qui évitent la propagation des maladies
- Limiter la hauteur et la largeur des plants, avec une taille régulière de 1 à 2 fois/an,
- Choisir un gazon rustique à croissance lente (garder une hauteur de tonte de 6-8 cm notamment en été).

# (OMMENT COMPOSTER ?

• Période : tout au long

# 50% DF DÉCHETS

(tontes de gazon, jeunes feuilles. épluchures...)



#### 50% DE DÉCHETS **CARBONÉS**

brindilles. sciure de bois. broyat...). Mélanger avec pour activer le processus de fermentation.

